Le Courrier du Parc

2 700 exemplaires - N°115 - 3e trimestre 2026

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

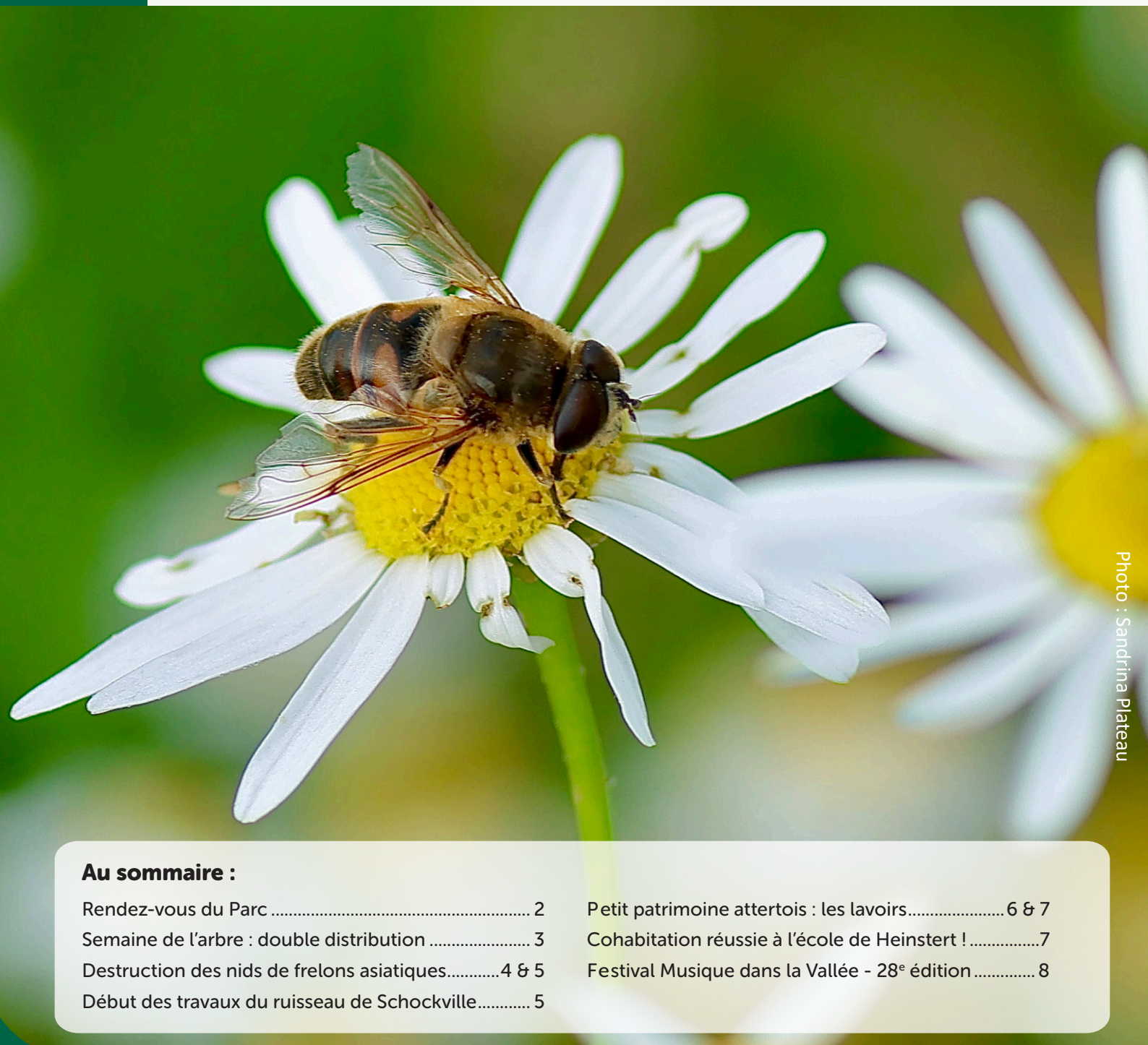

Photo : Sandrina Plateau

Au sommaire :

Rendez-vous du Parc 2
Semaine de l'arbre : double distribution 3
Destruction des nids de frelons asiatiques..... 4 & 5
Début des travaux du ruisseau de Schockville..... 5
Petit patrimoine attertois : les lavoirs..... 6 & 7
Cohabitation réussie à l'école de Heinstert ! 7
Festival Musique dans la Vallée - 28e édition 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Avec le soutien de la Wallonie

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert, Germain Kempeneers et Renata Witkowska.
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Rendez-vous du Parc

Les Rendez-vous du Parc

Vous voulez participer à une ou plusieurs activités ? Rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire par formulaire (directement accessible via le QR Code à côté du texte) ou par téléphone (063/22 78 55).

Sauf mention contraire, les activités ont lieu à la salle Robert Schuman à Attert.

JEU. 20/8 - 20 h | **Sortie**

Nuit de la chauve-souris

Rendez-vous à Heinstert avec Martin Lepage, agent DNF, et Renata Witkowska, chargée de mission sensibilisation au Parc naturel, pour une soirée autour de la chauve-souris.

Après une animation pour mieux comprendre la vie des chauves-souris, vous assisterez à la sortie de ces mammifères volants de leur gîte pour aller à la chasse aux insectes. Vous pourrez aussi, grâce à la batbox, entendre leurs ultrasons et déterminer l'espèce.

Inscription obligatoire
Gratuit
Maximum 25 personnes
Lieu exact précisé ultérieurement

MER. 23/9 - 14 h | **Sortie**

Balade guidée à la découverte des champignons

Initiation à leur identification et à leur rôle dans la nature. Des trucs et astuces vous seront donnés afin de distinguer les grandes familles de champignons ou bien de différencier certaines espèces comestibles de sosies toxiques.

Inscription obligatoire à partir du 23 août
Maximum 20 personnes
Prix : 3 €
Nobressart, lieu exact précisé ultérieurement

MER. 23 et 30/9 - 19 h 30 | **Sorties**

Le brame du cerf

L'automne est la saison des amours chez le roi de la forêt. Mais qui dit amour, dit aussi rivalité !

Les cerfs se défient en bramant et en se jaugeant mutuellement jusqu'à ce que l'un d'entre eux abandonne. Sinon, ils finissent par en venir aux mains. Enfin, aux bois…

Accompagné par un agent DNF du triage d'Attert, venez en apprendre plus sur ce majestueux animal de nos forêts. Après une présentation en salle, une balade sur le terrain permettra, peut-être, d'entendre les cerfs bramer.

Inscription à partir du 23 août
Maximum 12 personnes
Prix : 3 €
Heinstert, lieu exact précisé ultérieurement

Mer. 21/10 à 19 h 30 | **Conférence**

Les abeilles sauvages

Conférence par des chercheurs de l'Université de Mons

La diversité des abeilles sauvages et leur rôle essentiel dans les écosystèmes restent encore largement méconnus.
Cette conférence vous invite à découvrir leur écologie, la grande diversité des espèces présentes en Belgique, ainsi que les raisons du déclin qui touche une partie d'entre elles.

Nous nous intéresserons ensuite plus particulièrement aux abeilles sauvages de Lorraine belge, et notamment à celles qui peuplent la commune d'Attert, à leurs habitats et aux enjeux liés à leur préservation.

Inscription à partir du 21 septembre
Gratuit

Retrouvez nos activités sur :
pnva.be/news
facebook.com/parc.attert/
et via la newsletter

Semaine de l'arbre : double distribution

Dans le cadre de la semaine de l'Arbre 2026, le Parc naturel distribuera des **plants de haie** aux habitants d'Attert.

Les plants de haies seront gratuits grâce à la subvention « Semaine de l'arbre » octroyée à la commune d'Attert par la Région wallonne et un financement du Parc naturel. Ainsi un mélange d'environ une dizaine de plants d'espèces différentes vous sera proposé : Aubépine, Cornouiller mâle, Charme, Sureau noir, Noisetier, Hêtre, Groseillier rouge, Églantier, Framboisier et Saule des vanniers.

Ce lot de plants d'origine wallonne, vous permettra, en fonction de l'écartement que vous effectuez, de planter une haie de 10 à 19 m. De plus, une grande partie des essences proposées vous fourniront des fruits comestibles, ce qui vous permettra de faire de superbes compotes avec les fruits du cornouiller mâle en rajoutant des noisettes du jardin.

Un arbre fruitier offert à chaque enfant attertois né entre le 8/9/2025 et le 7/9/2026

Inscription au préalable jusqu'au 8 septembre inclus via le QR code ou au 063/22 78 55

Distribution lors de la journée de l'arbre le 21 novembre

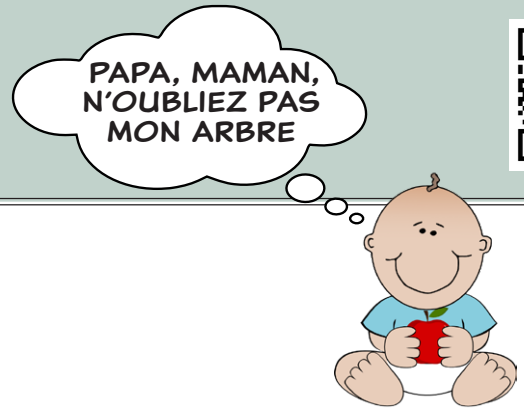

Réservation

Uniquement les habitants de la commune d'Attert peuvent s'inscrire. Les réservations se feront jusqu'au 8 septembre inclus. Chaque foyer peut réserver un lot de plants de haie. Un tirage au sort sera réalisé si la demande dépasse la limite des stocks disponibles. Pour vous informer sur votre réservation (validation ou invalidation), un courriel vous sera envoyé le 2 octobre.

Réservation via ce QR Code ou au 063/22 78 55

Distribution

La distribution des différents plants réservés se fera le **samedi 21 novembre de midi à 15 heures** devant le bureau de la poste à Attert, juste à côté de la maison communale.

Animation et conseils

Lors de la distribution des plants, la chargée de mission « sensibilisation » du Parc naturel vous fournira des conseils sur la façon de bien planter ces nouveaux plants et répondra à toutes vos interrogations sur le bon entretien de vos haies.

Télécharger cette brochure pour des conseils à la plantation

Rappel

Les vergers communaux sont en libre cueillette.

Si vous voyez le panneau « pomme », c'est que vous êtes au bon endroit.

Merci de cueillir raisonnablement afin que tout le monde puisse en profiter.

Attention, si les moutons sont là, n'entrez pas.

Localisation des vergers communaux via le QR Code ci-joint

Destruction des nids de frelons asiatiques

À cette période, les frelons asiatiques ont bien souvent quitté leurs petits nids embryonnaires, amorcés dans les cabanons, pour rejoindre leur nid d'été (ou nid secondaire).

Il est généralement construit haut dans un arbre et abritera la colonie de frelons à pattes jaunes entre juillet et novembre. De forme sphérique, il peut atteindre 80 cm de diamètre à la fin de l'été. Il se distingue des autres nids d'hyménoptères sociaux par sa grande taille et la présence d'une ouverture latérale dans la moitié supérieure du nid, contrairement à une ouverture basale pour d'autres guêpes ou encore pour le frelon européen.

En pleine saison, il peut abriter plusieurs milliers d'individus. Les futures reines le quittent à partir de la fin du mois de septembre. Ce nid n'est jamais ré-utilisé l'année suivante et va se dégrader au fil des mois.

En Région wallonne, dans le cadre du plan d'aide à la neutralisation des nids impactant des colonies d'abeilles, l'application gratuite FixMyStreetWallonie a été ouverte au grand public. Lorsqu'un nid de frelon asiatique est signalé dans un rayon de moins d'un kilomètre d'un rucher, le référent communal ainsi que la section chargée des neutralisations seront automatiquement avertis.

La commune d'Attert a pris la décision d'aller plus loin et de financer la destruction de TOUS les nids de frelons asiatiques signalés sur son territoire, qu'ils impactent un rucher ou non.

C'est pourquoi il est important de signaler vos suspicions de nids directement par mail à maxime.doffagne@attert.be en l'accompagnant de photos du nid et si possible de l'insecte suspecté d'être un frelon asiatique. En effet, les nids de guêpes et de frelons européens ne seront pas détruits dans ce cadre (sauf s'ils représentent un risque dans un lieu public)

Après vérification de l'identité du suspect par l'apiculteur référent de votre village, la société désignée par la Commune sera contactée pour une destruction dans les plus brefs délais et sans aucun frais à votre charge.

Levez les yeux au ciel !

Frelon Asiatique
Abdomen noir et une seule bande orangée
Chaussettes jaunes

Frelon Européen
Abdomen noir et jaune
Pattes et thorax rougeâtres

Abeille
Abdomen brun
Pattes noires

Guêpe
Abdomen jaune vif et noir
Pattes jaunes

Piégeage de printemps du frelon asiatique : bilan de la campagne

Sur le territoire de la commune d'Attert, la période de piégeage de printemps du frelon asiatique est désormais terminée.

À ce stade de la saison, la fondatrice devient reine et reste dans le nid afin d'assurer la ponte, tandis que les ouvrières prennent le relais pour les sorties. Les individus capturés à cette période étant principalement des ouvrières de petite taille, le piégeage de printemps n'est aujourd'hui plus considéré comme efficace.

© Luc (Flickr)

Bilan des captures par village

Environ 200 frelons asiatiques ont été capturés (et nous n'avons probablement pas eu un retour de chaque piégeur)

Village	Nbre de gynes* capturées
Heinstert	57
Attert	56
Nobressart	23
Lischert	17
Nothomb	10
Tattert	7
Grendel	6
Schockville	6
Thiaumont	6
Metzert	4
Lottert	2
Parette	2
Post	1

En conséquence, il est recommandé de :

- ✓ retirer les pièges installés
- ✓ les nettoyer soigneusement
- ✓ les conserver pour la prochaine saison

Le maintien des pièges dans les jardins peut malheureusement entraîner la capture d'autres insectes essentiels à la biodiversité : frelons européens, bourdons, abeilles, papillons, syrphes, et bien d'autres encore.

La Commune d'Attert et le Parc naturel remercient chaleureusement les apiculteurs référents des différents villages ainsi que l'ensemble des citoyens mobilisés pour leur vigilance et leur engagement sur le terrain.

Chaque action compte pour préserver la biodiversité… à condition d'intervenir au bon moment.

** Gyne : femelle fondatrice ayant été fécondée*

Début des travaux du ruisseau de Schockville

Les travaux de restauration de la continuité écologique du ruisseau de Schockville vont enfin démarrer après plusieurs années de réflexion et de conception.

Merci d'avance pour votre compréhension. En effet, voir des engins de chantier dans les cours d'eau pourrait vous choquer, mais rappelez-vous que c'est un mal pour un bien.

Le projet a été rédigé par l'équipe du Parc naturel en 2022 et a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projets de la Région wallonne (plan de relance). Le budget maximal de 605.000 € va permettre de modifier, adapter ou complètement re-construire 11 ponts, buses et obstacles qui empêchent la libre circulation des organismes et des sédiments tout en provoquant souvent des érosions du lit du cours d'eau, de ses berges ou des fondations mêmes de l'ouvrage. Tous ces phénomènes impactent donc le fonctionnement naturel d'un cours d'eau et sa résilience sur le long terme.
Ces travaux sont financés à 20 % par la Commune d'Attert et à 80 % par la Région wallonne.

Financés par le SPW Mobilité et Infrastructure, 2 obstacles supplémentaires (au niveau du bassin d'orage de Schockville) seront également résolus dans la foulée.

C'est donc un total de 13 entraves qui seront supprimées sur 4,3 km (de la source à sa confluence dans l'Attert). Ces travaux débuteront durant le mois d'août pour se clôturer fin 2026, début 2027.

Petit patrimoine attertois : les lavoirs

Le petit patrimoine englobe les arbres remarquables, les chapelles, les croix, les fontaines, les lavoirs, les bornes frontières, les fortins, les sépultures d'intérêt historique et local, les linteaux, les fours à pain, les murs en pierre sèche, etc. Cette liste n'est pas exhaustive, mais il s'agit de ces éléments anciens qui font partie de notre paysage et qui sont témoins d'un riche passé. Des éléments, parfois plus modestes, mais tout aussi importants du point de vue du patrimoine et de notre identité attertoise. Nous vous proposons de redécouvrir un type de ce patrimoine populaire avec un exemple concret.

Le lavoir public

L'installation de lavoirs publics s'est faite durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle, notamment par souci d'hygiène et d'amélioration du confort des lavandières.

On en compte beaucoup en province de Luxembourg grâce à un vaste réseau hydrogéologique : en 1867, on en répertorie 644 en bon état.

Leur ancrage est déterminé par la présence d'une source ou d'un ruisseau ainsi que par la proximité des habitations.

L'architecture de ces édifices varie suivant les localités : on en voit sans toit, des rectangulaires (Metzert, Nobressart), des carrés (Tattert), en forme de tunnel (Lottert, Heinstert), au toit voûté (Lischert). Certains sont directement aménagés sur la berge d'un cours d'eau (Nothomb, Schadeck).

L'endroit comprend au minimum un bassin. S'il y en a plusieurs, l'écoulement passant de l'un à l'autre, on frotte et on bat le linge dans celui qui se situe en aval, de manière que l'eau chargée de savon ne rencontre pas celle destinée au rinçage.

Ce lieu aménagé est souvent trop restreint par rapport à la densité de population. Il n'est pas rare que les lavandières réservent leur place, en montant la garde tôt le matin ou en plaçant un balai ou un drap dans le fond du réservoir.

Venir au lavoir, c'est aussi l'occasion de sortir de son isolement, de discuter longuement et librement entre femmes, d'échanger des nouvelles sur la vie du village et des confidences.

C'est pour mettre ce patrimoine en valeur que des panneaux ont été placés par la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon dans le cadre du projet « Au fil de l'Eau ».

Lavoir carré de Tattert

Lavoir rectangulaire de Metzert

Lavoir voûté de Lischert

Lottert, lavoir dans les bois

Ce lavoir-tunnel, de la 2e moitié du XIXe siècle (mentionné en 1867), se trouve en plein bois, dans une dépression, non loin des étangs du ruisseau Im Brull, à un kilomètre au sud-est du village de Lottert.

C'est une construction de type tunnel, semi-enterré, formée par une épaisse voûte surbaissée en moellons de grès, abritant un grand bassin dans lequel l'eau, d'une pureté parfaite, s'écoule sur un lit de glaise imperméable.

Les lavandières ont utilisé ce lavoir jusqu'en 1938. Le sol sablonneux était souvent peu praticable. Elles décidèrent alors, à partir de 1940, de se rendre au lavoir de Lischert.

Lavoir tunnel de Lottert

La lessive

Au XIXe siècle, le linge n'était lavé qu'à la fin du printemps et avant l'hiver. Les plus pauvres possèdent très peu de vêtements, parfois juste ceux qu'ils portent. On a pour habitude de retourner ses habits, de les mettre à l'envers pour cacher le côté sale ou on les rafraîchit en passant du vinaigre dessus.

Progressivement, l'hygiène s'améliore et on consacre à la lessive une journée par mois puis une journée par semaine. On s'y atèle traditionnellement le lundi. Pourquoi ? Lendemain de repas dominical, qui se veut plus élaboré, il y a souvent des restes à manger : dispensé de faire la cuisine, on se libère du temps.

Soulignons également que les croyances religieuses de l'époque condamnent cette activité entre Noël et Nouvel An et durant la Semaine Sainte en raison de l'association existant entre le linge et le linceul du Christ. Cette interdiction s'étend plus largement aux vendredis, toujours en mémoire de la mort de Jésus.

Sources :

Au fil de l'eau

Story maps sur les lavoirs

Cohabitation réussie à l'école de Heinstert !

Depuis plusieurs années, à partir du mois de mai, une classe de l'école de Heinstert subissait la venue régulière de chauves-souris. En effet, ces chauves-souris, des pipistrelles, parvenaient à s'infiltrer dans la classe à partir du comble du toit où une colonie s'était formée. Ces visites n'étaient pas l'idéal pour les enfants ni pour les chauves-souris qui n'arrivaient plus à rejoindre le comble.

Pour résoudre cette problématique, la Commune a initié en début d'année 2026 des travaux pour mieux isoler le plafond de la classe des combles.

Afin d'estimer l'impact des travaux, le DNF et le Parc naturel sont allés, durant le mois de juin, compter le nombre de chauves-souris sortant du toit de l'école. On a pu comptabiliser plus de 150 pipistrelles, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année passée, où on en avait comptabilisé une nonantaine. Cela permet donc de dire que ces travaux sont une réussite et que des aménagements sont possibles, afin de concilier nos activités et notre biodiversité !

Pipistrelle commune © Ludovic Jouve

Festival Musique dans la Vallée - 28e édition

1. Tèrra Maïre

Poèmes des femmes troubadours, chants polyphoniques sacrés et profanes, occitans et catalans avec des œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

Ensemble vocal Dulci Jubilo, 12 voix sous la co-direction de **Christopher Gibert** et **Pascal Caumont**

Une ode à la femme du Moyen-Âge à nos jours

2. De cœur joyeux !

Œuvres de Guillaume Dufay, dont des extraits d'une des plus belles messes jamais composées et poèmes de Charles d'Orléans, Christine de Pisan, François Rabelais...

Ensemble Obsidienne (voix et instruments anciens) sous la direction d'**Emmanuel Bonnardot**

Musique au temps des Ducs de Bourgogne avec l'émergence de la langue française

3. T'as voulu voir Jacques Brel et on a vu...

Dialogue entre le violoncelle et le piano autour des chansons de Jacques Brel et de la musique classique

Camille Seghers, violoncelle, **Alexis Thibaut de Maisières**, piano et **Jean-François Saudoyez**, récitant

Chez Brel, la chanson et le classique ne sont pas deux mondes étrangers, mais deux formes qui se répondent

4. Soirée vénitienne

Œuvres de Johann Rosenmüller, mais aussi de Giovanni Picchi, Andrea Gabrielli et Giovanni Battista Riccio

Ensemble Cultus Harmonicus : Gerd Elsen, Caroline Reuter, Juan Ullibarri, Idoia Bengoa & Robert Kania

J. Rosenmüller, un des plus grands compositeurs allemands de l'époque baroque qui a vécu 25 ans à Venise

5. Le chant des cathédrales

Parcours parmi les grandes pages polyphoniques du répertoire de l'école de Notre-Dame de Paris avec des œuvres de Léonin, Pérotin et anonymes

Ensemble Diabolus in Musica (7 voix, harpe & vièle) sous la direction de **Nicolas Sansarlat**

Période musicale de l'Ars antiqua au XIIIe siècle

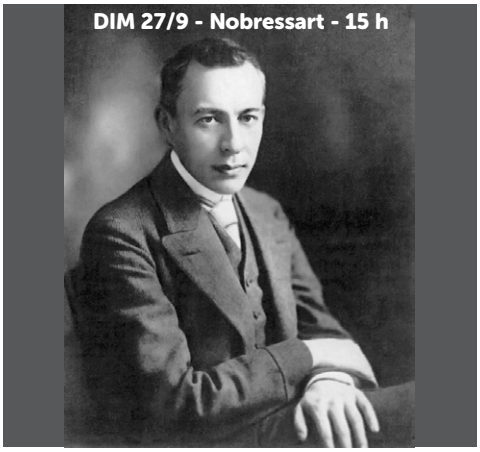

6. Les Vêpres de Rachmaninov

Les Vêpres (ou Vigiles nocturnes) op. 37 de Sergueï Rachmaninov, une œuvre écrite en 1915

Chœur de chambre **Appassionato** sous le direction de **Marie-Béatrice Nickers**

Une des plus grandes réalisations musicales pour l'Église orthodoxe russe

7. Voyage musical à travers les époques

1re partie : le baroque avec Bach, Händel, Veracini & Vivaldi / 2e partie : Earth Song, voyage à travers les époques, les pays et les cultures avec Lassus, Byrd, Ticheli, Nielsen...

1. Jean-Luc Blasius, clarinette baroque et **Rosch Mirkes**, orgue **/ 2. Ensemble vocal Little Byrds**

De la Renaissance au contemporain en passant par le Baroque...

Plus d'info sur le site www.aupaysdelattert.be/festival

Tarifs : 23 € - 18 € (prévente) - 15 € (min. 4 concerts) - 6 € (jeunes et étudiants) - gratuit moins de 12 ans
Réservations : musique.vallee@attert.be ou +32 63 22 78 55
Association des communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise et la **commune de Rambrouch**